TRANSMIS LE 27/10/2026
REÇU LE 27/10/2026
AFFICHÉ LE 28/10/2026
NOTIFIÉ LE 28/10/2026
PUBLIÉ LE 28/10/2026
EXÉCUTOIRE LE 28/10/2026

FRANCONVILLE LA GARENNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER OCTOBRE 2026

DÉLIBÉRATION N°15

OBJET : JUMELAGE – 60e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE FRANCONVILLE-LA-GARENNE ET VIERNHEIM : DÉPÔT D'UNE CAPSULE TEMPORELLE.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-six, le 1er du mois d'octobre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.
Adjoints au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Sabrina FORTUNATO, Patrick BOULLÉ, Claire LE BERRE, Dominique ASARO, Gaëlle KOKCIKARAN, Frédéric LÉPRON, Franck GAILLARD, Étiennette LE BÉCHEC.
Conseillers Municipaux (*) : Mohamed BANNOU, Françoise GONZALEZ, Patrick HALABI, Jacques DUCROCQ, Sophie FERREIRA, Rina SATTAPPANE, Vathoulom PHINITH, Michelle SCHIDERER, Alain MAKOUNDIA, Ginette FIFI-LOYALE, Bruno DE CARLI, Florence DECOURTY, Anton HILDMANN, Nathalie PAIS, Salih AMASH, Faïza DERFOUF, Valentin BARTECKI, Rokhaya ESNAULT, Marc VASSEUR, Zurine LOPEZ BRASA, Jean-Marc GAYET.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Conseillers Municipaux (*) : Stéphane AUBOIN, Camille PRÉVOST, Aurélie MANGA.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :
Nadine SENSE : Claire LE BERRE
Céline HECQUET : Dominique ASARO
Roland CHANUDET: Patrick BOULLÉ

ABSENTS
Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Pasionaria ENEDAGUILA

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

****

Le Conseil Municipal, convoqué le 24 septembre 2026, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

****

(*) Par ordre du tableau et par groupe

Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Culturel

CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER OCTOBRE 2026
DÉLIBÉRATION n°15

OBJET : JUMELAGE – 60e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE FRANCONVILLE-LA-GARENNE ET VIERNHEIM : DÉPÔT D'UNE CAPSULE TEMPORELLE.

Le Conseil municipal

VU les articles L.2121-12 et L 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Communal,

VU l'accord de jumelage entre les Communes de Franconville-la-Garenne (France) et de Viernheim (Allemagne) signé en mai et juin 1966,

VU le soixantième anniversaire de cet accord en 2026,

VU l'organisation d'une cérémonie de célébration de cet anniversaire le dimanche 6 septembre 2026, en présence des deux Communes jumelées ainsi que d'une délégation de la Commune Polonaise de Mława, également jumelée à Franconville-la-Garenne depuis 2023,

VU l'acquisition par la Commune d'un *Prunus serrulata Kanzan* (port pleureur) et d'une capsule temporelle contenant des messages et dessins des habitants des trois communes jumelées à l'attention des générations futures,

CONSIDERANT CONSIDÉRANT qu'à l'occasion de cette célébration, un arbre de l'amitié a été planté et une capsule temporelle enfouie à ses pieds, sur un emplacement situé aux coordonnées GPS suivantes : 48.59'10.1''N, 2.13'50.9''E, ces coordonnées étant destinées à permettre aux générations futures de localiser précisément la capsule, indépendamment de l'évolution ou de la transformation du site,

CONSIDERANT la présence des membres du Conseil Municipal des Jeunes à l'occasion de la célébration de l'anniversaire qui pourront être rappelés pour l'ouverture de la capsule temporelle dans cinquante ans : Fatimata THIAM, Lilia DELIN, Enola LE ROY CUREAU, Inèya Joly, Mélyse LARA FIRPION, Mohamed Youssef SLIM, Olivia LAURENT, Naïla FALEK MELOUKI,

Après l'avis de la Commission Attractivité et cohésion en date du 14 septembre 2026 et de la Commission Ressources et développement du 17 septembre 2026

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal,

Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Culturel

Article 1er : RECONNAIT que l'emplacement retenu pour la plantation de l'arbre de l'amitié constitue un lieu symbolique dédié à l'amitié européenne et aux liens qui unissent Franconville-la-Garenne à ses communes européennes jumelées.

Article 2 : PREND ACTE du dépôt d'une capsule temporelle aux pieds de l'arbre de l'amitié, contenant notamment des messages et dessins réalisés par les habitants des trois communes jumelées, destinée à être ouverte dans cinquante ans par les générations futures.

Article 3 : PRÉCISE que la localisation de la capsule temporelle est établie aux coordonnées GPS suivantes : 48.59'10.1''N, 2.13'50.9''E, afin d'en permettre la localisation par les générations futures, indépendamment de l'évolution du site.

Article 4 : DIT que ces sommes seront imputées au budget de la Commune.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

PREND ACTE
Pour : / voix
Contre : / voix
Abstention : / voix

Pour Extrait Conforme
Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France

MAIRIE de FRANCONVILLE-la-GARENNE (Val d'Oise)

Caractère Exécutoire
Le 28 octobre 2026
Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire
Monsieur Patrick BOULÉ

MAIRIE de FRANCONVILLE-la-GARENNE (Val d'Oise)

Acte à classer

DEL01102026Q15

1 En préparation | 2 En attente retour Préfecture | 3 > AR reçu < | 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-10-27T13-19-41.00 (MI273443491)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20261001-DEL01102026Q15-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

JUMELAGE - 60? ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE FRANCONVILLE-LA-GARENNE ET VIERNHEIM : DÉPÔT D'UNE CAPSULE TEMPORELLE.

Date de décision : 01/10/2026

- CERTIFIÉ -
Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 15 - JUML - dépôt d'une capsule temporelle.PDF **Multicanal :** Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé	Date 27/10/26 à 13:19	Par SADEQ Fatiha
Transmis	Date 27/10/26 à 13:19	Par SADEQ Fatiha
Accusé de réception	Date 27/10/26 à 13:23	